Elle n’est pas impure, elle fait simplement partie de ceux et celles qui viennent et se mêlent à vous !

Kabshah, la fille de Ka’b ibn Mâlik, qui était mariée au fils d’Abû Qatâdah, relate qu’Abû Qatâdah entra chez elle et qu’elle lui versa de l’eau pour ses ablutions. C’est alors qu’une chatte vint et but dans le récipient, il souleva un côté du récipient pour l’aider à boire. Kabshah dit : « Il vit que je le regardais et m’a dit : " Es-tu étonnée, ô fille de mon frère ? - Oui ! répondis-je ! - Il m’a alors dit : Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : ' Elle n’est pas impure, elle fait simplement partie de ceux et celles qui viennent et se mêlent à vous ! ' " »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad - Rapporté par Ad-Dârimî]

Dans ce hadith, Abû Qatâdah avait commencé à faire ses ablutions alors qu'une chatte est entrée. Les chats ont l’habitude de rentrer dans les maisons, de se mêler aux gens et d’aller et venir à eux. [Une fois en sa présence] Abû Qatâdah a donc soulevé un côté du récipient afin qu’elle puisse boire de l’eau de ses ablutions, ce qui étonna sa nièce Kabshah. En effet, l’eau préparée pour les ablutions doit être pure et purifiante. Il l’a alors informée d’un hadith qui indique que le chat n’est pas impur - car il est de ceux qui se mêlent toujours aux gens - et qu'il n’a donc, de ce fait, aucun effet sur l’eau.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/8361